RAPPORT D'ACTIVITE ANNUEL

BRIGADE VERTE
GARDES CHAMPÊTRES D'ALSACE

2023

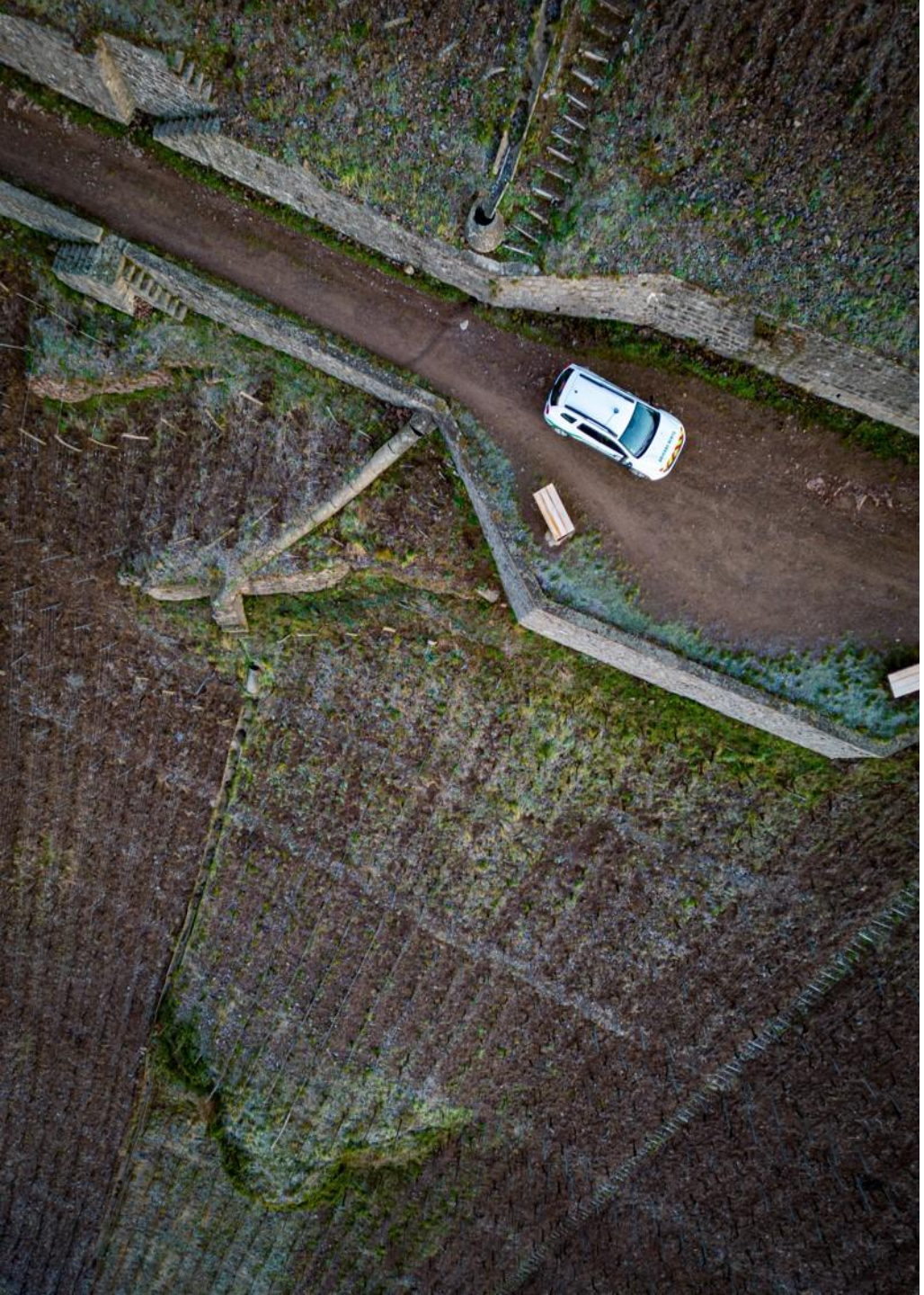

EVENEMENTS MARQUANTS

L'année **2023** a une nouvelle fois été marquée par l'implication majeure de nos agents sur le terrain, aux côtés des élus, des partenaires, et du grand public pour répondre à des problématiques classiques du quotidien mais également à des phénomènes nouveaux en partie liés à l'évolution de la société en perpétuelle mutation.

Parallèlement, pour gagner en efficacité et en performance, nous avons adapté et mis en œuvre de nouvelles stratégies de sorte à encore gagner en professionnalisme.

Dans le courant de l'année 2023, environ 10 communes sont venues grossir les rangs des communes adhérentes, avec toujours le souci de la cohérence territoriale.

Sur le plan des avancées, nous avons mis en œuvre l'expérimentation des **caméras piéton,** expérimentation conduite sur cinq postes, avec un premier retour plus que satisfaisant compte tenu de l'effet dissuasif sur les contrevenants potentiellement agressifs. En terme d'équipement nous avons renouvelé quelques véhicules (majoritairement Diesel et un GPL) et avons acquis 08 VTT électriques pour poursuivre le développement du volet **mobilité verte**. Dans la perspective d'améliorer et faire évoluer le fonctionnement interne du réseau informatique le **parc informatique a été renouvelé** et des améliorations ont été portées au logiciel métier, pour ainsi renforcer les capacités opérationnelles et gagner en efficacité.

Certaines collaborations se sont vues **intensifiées**, tant avec nos partenaires du quotidien sur le terrain (OFB, ONF, Fédération de chasse, Fédération de pêche, SPA, gendarmerie, etc.) en participant à de nombreux événements et groupes de travail, qu'avec les élus. La mise en place des **comités locaux** qui s'organisent à l'échelle des postes témoigne de la volonté d'écoute et de proximité avec les élus et les territoires. C'est une façon de maintenir le dialogue et ainsi pouvoir répondre à des attentes toujours nouvelles sur le plan sécuritaire.

Au cours de l'automne 2023 la révision des Statuts du Syndicat a été finalisée en prenant compte des modifications qui avaient pour intérêt majeur de sécuriser et consolider le financement, faciliter le fonctionnement en adaptant le mode de gouvernance à la dimension territoriale et enfin intégrer les élus bas-rhinois dans nos différents organes de gouvernance.

Malgré une reconnaissance croissante dans les médias, avec une augmentation notable du nombre d'articles et de reportages qui nous sont consacrés, le métier de garde champêtre est encore trop souvent méconnu et sous-estimé. **Le statut professionnel du garde champêtre est resté figé au niveau le plus bas** de la fonction publique (catégorie C) pendant trop longtemps. Cette année, plus que jamais, nous avons redoublé d'efforts pour faire entendre notre voix et unir nos forces sur le plan national. La tenue de la première rencontre nationale des Gardes Champêtres a été une étape significative dans notre démarche. Enfin, la parution de l'arrêté du 22 août 2023 détermine pour tous les gardes champêtres les éléments relatifs aux tenues et à la signalisation des véhicule ! Cette avancée va permettre d'officialiser dans tous les détails et donner les lettres de noblesse et de pérennité à « garde champêtre », « police rurale » « la loi ».

Nous exprimons notre profonde **gratitude** envers l'ensemble des élus (Maires et leurs municipalités, Conseillers d'Alsace, Parlementaires, Conseillers Régionaux…) pour le soutien apporté par le biais de la motion qui a été approuvée massivement par de nombreux Conseils Municipaux et portée par nos parlementaires locaux et qui a permis ces avancées.

Nous demeurons optimistes quant aux évolutions futures, notamment en ce qui concerne le déroulement de carrière et la question de l'armement pour le gibier blessé.

Edouard LEIBER, Président

PERSONNEL

Ventilation

Au total des Gardes champêtres: 59 GC assermentés, 3 GC stagiaires, 20 assistants GC.
Au sein du siège: 3 personnel à la direction, 4 au service administratif et secrétariat.

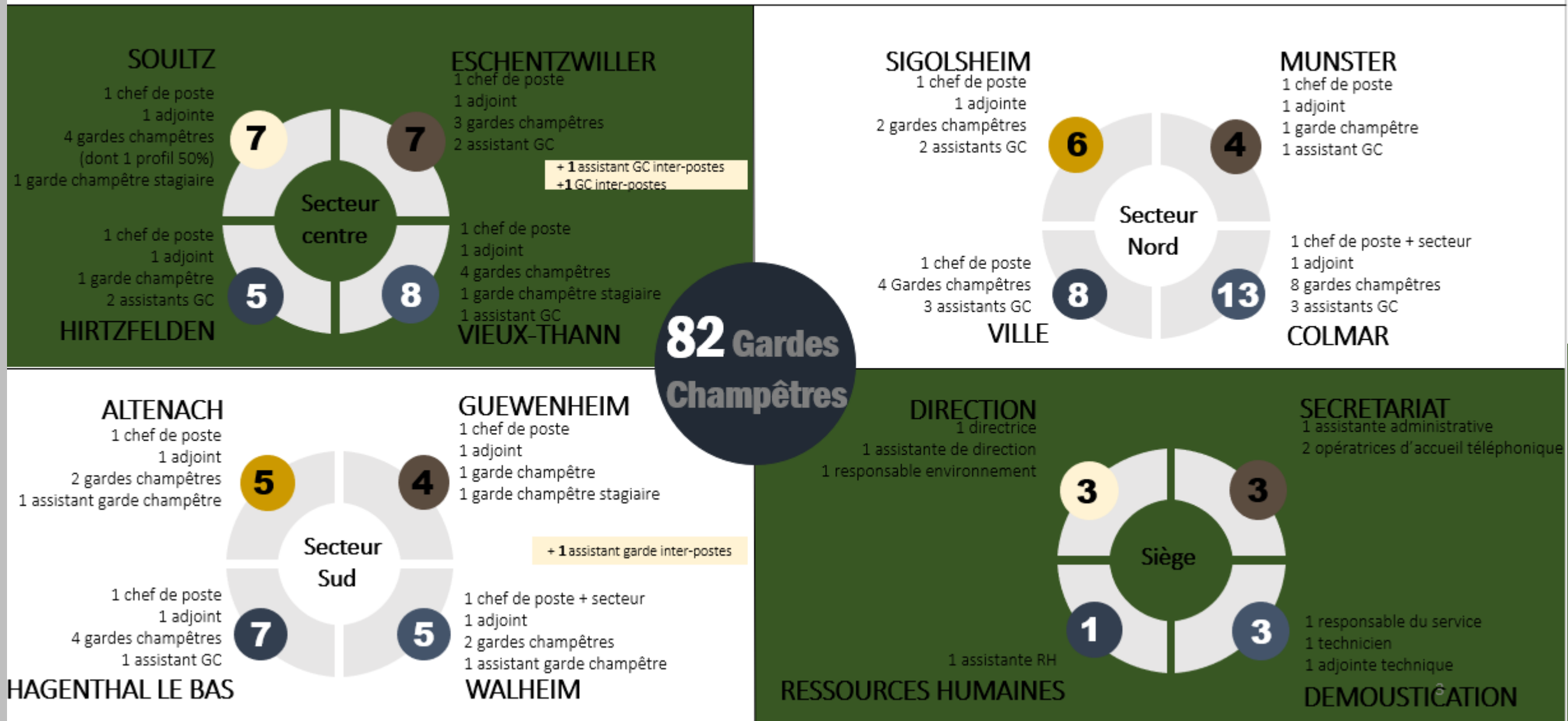

PERSONNEL

Formations

Nos partenaires

Formations initiales et actualisation des connaissances

Formation initiale d'application (FIA)	*À Nancy* 9 participants
Formation initiale d'application (FIA)	*À Montpellier* 3 participants
Actualisation des connaissance	*À Montpellier* 35 participants
Ecrits professionnels	22 participants
Orthographe	8 participants

Formations sécurité et juridique

Bâton - GTPI	13 participants
Caméras piéton	18 participants
Gestes règlementaires	14 participants
Gestion des personnalités difficiles	30 participants

Formations environnement

Ariena	25 participants
Pêche	19 participants

Pas de concours organisé cette année

BILAN BUDGETAIRE

Budget et finances

Compte financier unique	2022	2023
	-131 954, 10 €	- 64 479,22€

Section fonctionnement	2022	2023
	- 95 868,62 €	- 48 789,52€

Dépenses de fonctionnement	2022	2023	
	4 706 974, 04 €	4 915 500,04€	↗ + 5 %

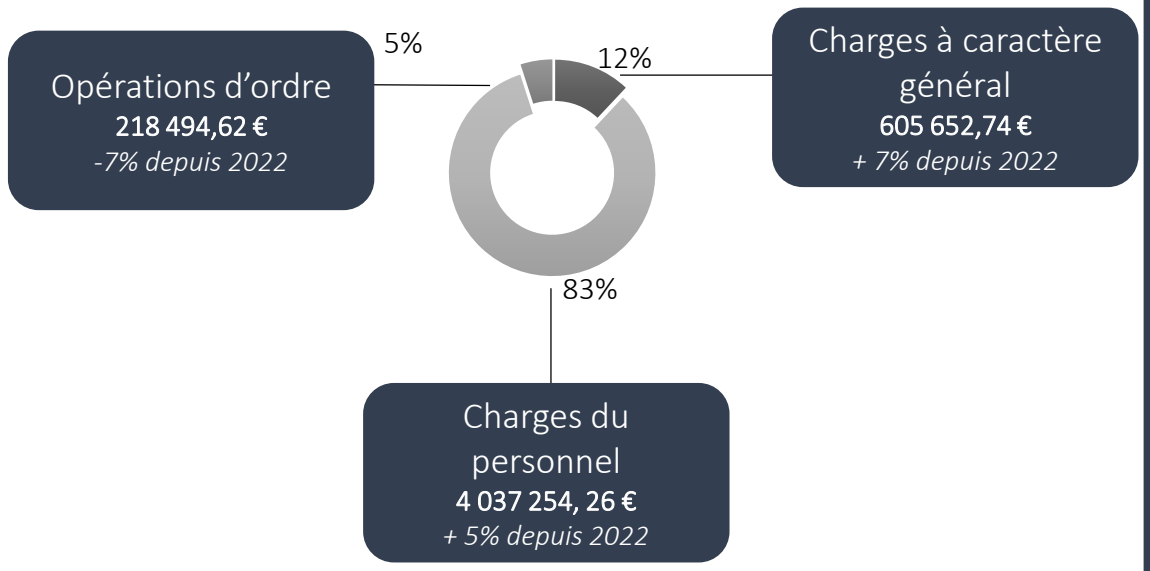

Analyse

Tension pour maintenir l'équilibre budgétaire liée à

- Notre activité de prestation de services et la mise à disposition du personnel
- Inflation

Déficit budgétaire lié à

- Hausse générale des charges de gestion courante (carburant – téléphonie-énergie- assurances)
- Au vu de l'activité qui tend à s'intensifier en période estivale, nous avons eu recours à des renforts d'agents non titulaires. Par ailleurs notons que le dispositif des emplois aidés est en voie d'extinction

BILAN BUDGETAIRE

Budget et finances

Recettes de fonctionnement	2022	2023	
	4 896 296,49 €	5 056 033,89€	+ 3,26 %

Dont 189 322,45 € d'excédent reporté

Les participations et dotations se décomposent majoritairement ainsi:

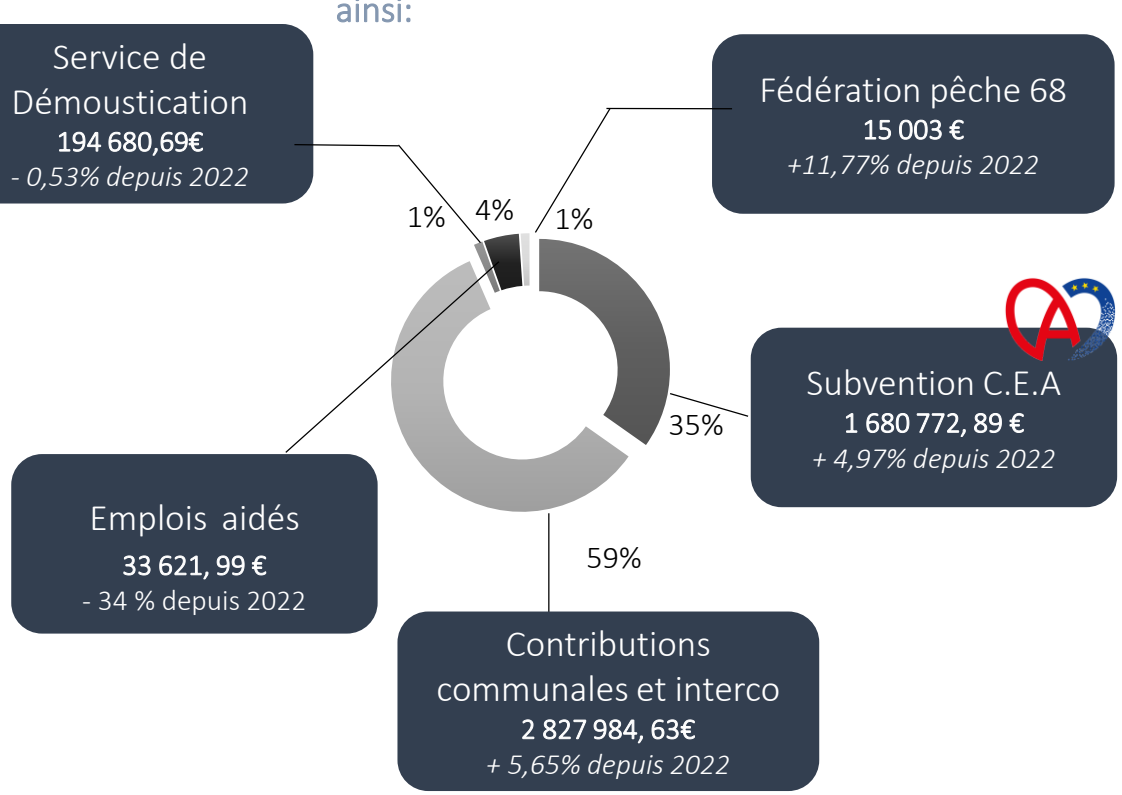

Analyse

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 326 859,43 €:

Les dépenses d'investissement pour l'année 2023 portaient essentiellement sur du remplacement de matériel roulant (155 136, 84€), du renouvellement du matériel informatique (47 182, 56€) ainsi que de la dotation d'effets de protections individuelles (48 733,23€)

- Résultat cumulé de la section fonctionnement= **140 532, 93€**
(excèdent cumulé 2022) 189 322,45-48 798,52 (déficit 2023)

- La section investissement présente un déficit de 15 690,20 €

- Les recettes d'investissement constituées par l'aide de la Région Grand Est (reversement du solde 2022): 19 495, 92 €, le FCTVA 46 978,79€, les écritures d'ordre 218 494,62€) s'élèvent à **311 169,23€**

- Résultat cumulé de la section investissement= **77 192,24€**
(excédent cumulé 2022) 92 882,44€ -15 690,20 €)

2023 - VOLET ENVIRONNEMENT

ANIMAUX

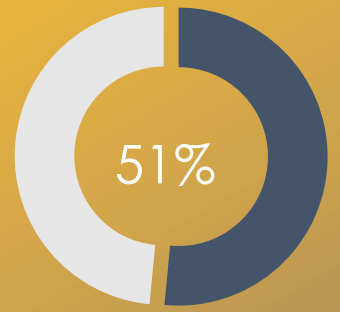

Faune domestique

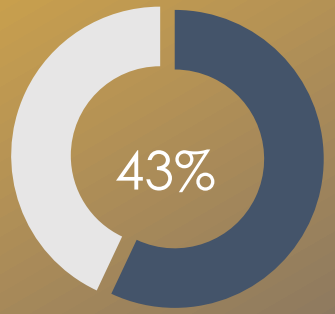

Faune sauvage

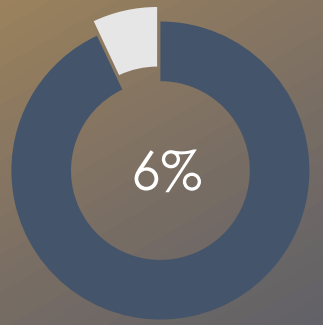

Ramassage batraciens

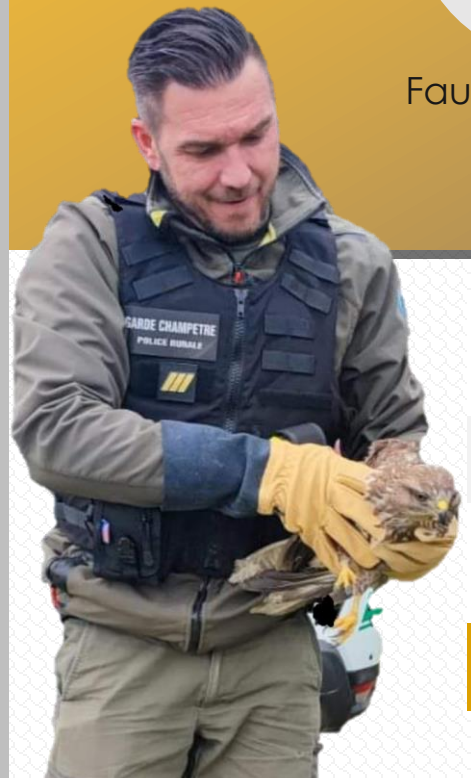

Faune domestique (Animaux de compagnie, de ferme, captures de chats, maltraitance, divagation,…)	4234
Faune sauvage (transport des animaux morts et blessés, comptages,..)	3622
Ramassage batraciens (dans le cadre de la campagne de sauvetage de la Collectivité Européenne d'Alsace)	438
8294 interventions	

↗ **+ 10 %**

A NOTER

La part des **interventions faunistiques** s'élève à **60,4%** de toutes nos interventions environnementales confondues (**13 732 au total)** soit près de 3 opérations par jour et par poste.

Concernant la **faune domestique** (moyenne d'une intervention quotidienne par poste dans ce domaine) l'intervention est majoritairement liée à un manquement des propriétaires des animaux

EXEMPLES CHIFFRES INTERVENTIONS

2023 - VOLET ENVIRONNEMENT

POLLUTIONS - NUISANCES

Dépôts

+3 % depuis 2022

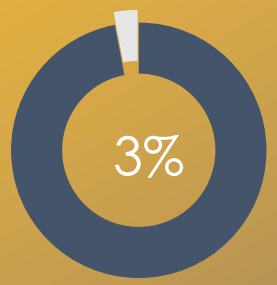

Pollutions

+16 % depuis 2022

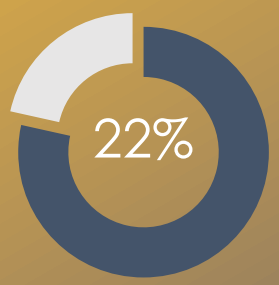

Feux

+24 % depuis 2022

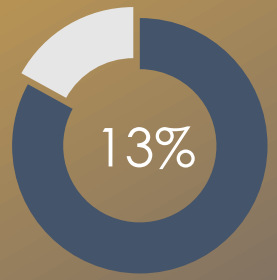

Nuisances sonores

-16 % depuis 2022

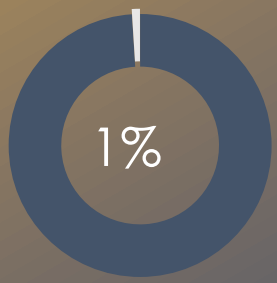

Nuisances olfactives

+129 % depuis 2022

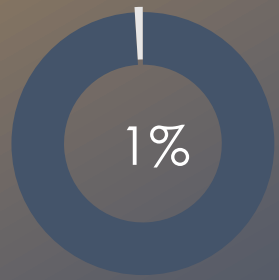

Nuisances insectes

+52 % depuis 2022

Dépôts (sans indice)	2053
Pollutions	116
Feux	784
Nuisances sonores	465
Nuisances olfactives	39
Nuisances insectes	43
3500 interventions	↗ + 13 %

A NOTER

Les dépôts **sont encore trop nombreux (15% au total)**: l'auteur ne pouvant pas être identifié par manque d'indices .

Parmi les infractions les plus nombreuses, on peut énoncer:

- Dépôts sauvages de déchets hors emplacements autorisés
- Dépôts sauvage à l'aide d'un véhicule
- Dépôts d'ordures et de déchets, en vue de leur enlèvement sans respecter les conditions fixées par l'autorité administrative
- Allumage de feu dans une réserve naturelle

L'augmentation des interventions pour les incendies a fortement augmenté, ce qui est problématique dans le contexte actuel de sensibilité accrue de la végétation aux incendies pendant les périodes de sécheresse, en raison des impacts du changement climatique.

EXEMPLES CHIFFRES INTERVENTIONS

2023 - VOLET ENVIRONNEMENT

PRESERVATION ENVIRONNEMENT

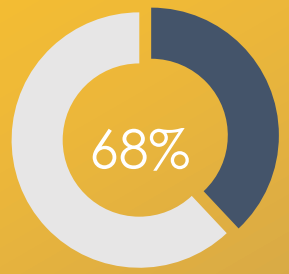

Chasse et pêche

+28 % depuis 2022

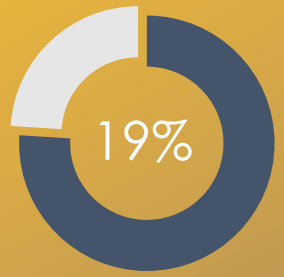

Espaces naturels protégés

-8 % depuis 2022

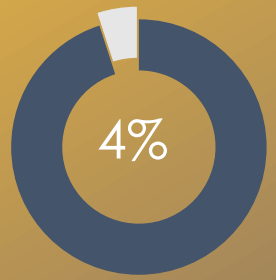

Circulation espace naturel

+11 % depuis 2022

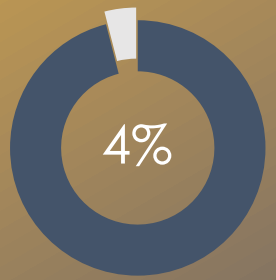

Plantes invasives

+18 % depuis 2022

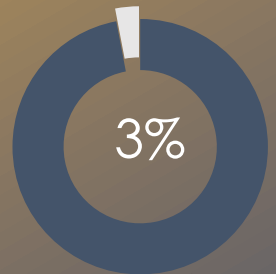

Camping sauvage

+30 % depuis 2022

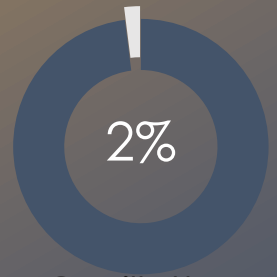

Cueillette

Identique depuis 2022

Chasse et pêche (contrôle permis de pêche et de chasse, ..)	1327
Surveillance espaces naturels protégés (Espaces naturels sensibles CEA+ Réserves Naturelles Régionales)	380
Circulation espace naturel	93
Plantes invasives	83
Camping sauvage	55
Cueillette (essentiellement myrtille, Arnica)	17
1955 interventions	

↗ + 17 %

A NOTER

Des tournées communes de surveillance des Réserves Naturelles et des sites protégés par Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope, ont été effectuées avec le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges

Les interventions plantes invasives ont augmentées de presque 18%

2205 personnes ont été sensibilisées à diverses thématiques environnementales dans le cadre d'interventions ponctuelles en 2022.

EXEMPLES CHIFFRES INTERVENTIONS

CHIFFRES 2023 - VOLET SECURITE

CODE DE LA ROUTE - ORDRE - DIVERS

A NOTER

Au Code de la route, les infractions les plus nombreuses sont le non-respect de la signalisation routière, les stationnements, les circulations interdites, les défauts en matière de règles administratives.

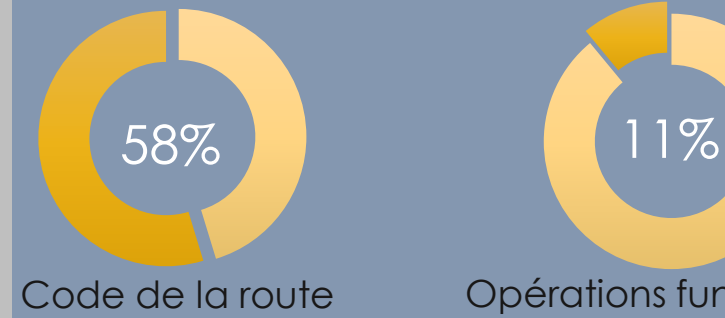

Code de la route

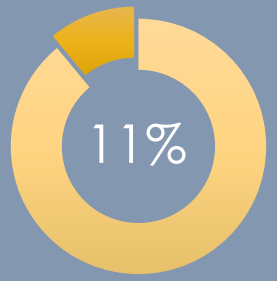

Opérations funéraires

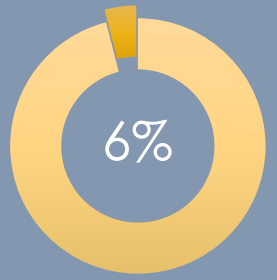

Urbanisme

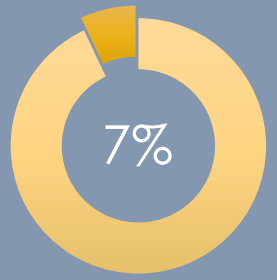

Vols- dégradations

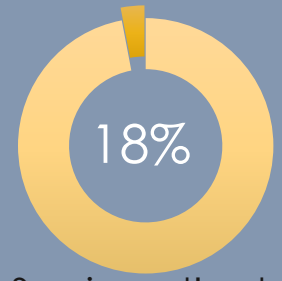

Services d'ordre

Code de la route	2357	* *Hors PVe*
Opérations funéraires	459	
Urbanisme	244	
Vols- dégradations	291	
Services d'ordre	681	
4032 interventions		

↗ + 7 %

BILAN GLOBAL:

En moyenne, toutes interventions confondues (environnement, code de la route faune..)

→ entre 4 et 5 interventions par jour et par poste.

Procès verbaux et rapports

Année 2023

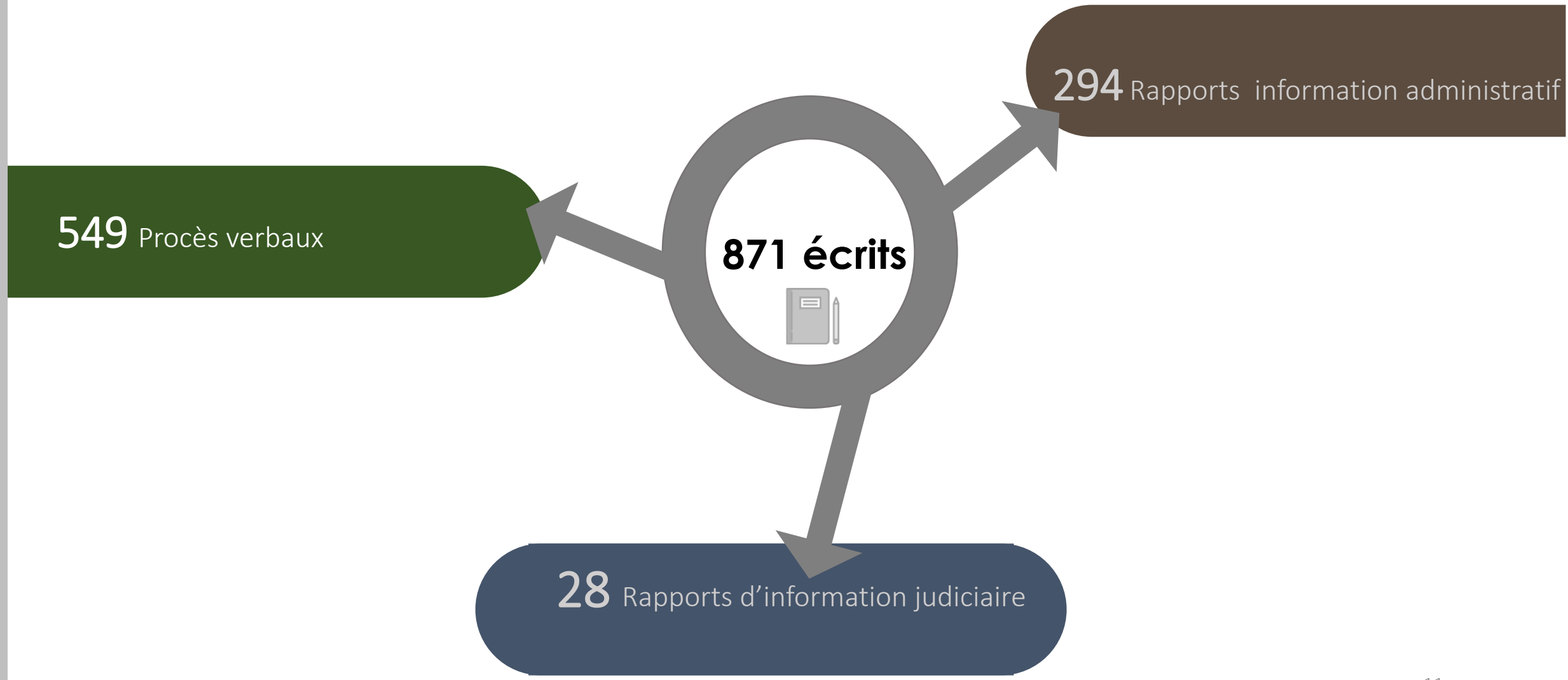

Exemples de procédures écrites (Procès verbaux et rapports)

Animaux – chasse..
(maltraitance, défaut de soin, chasse terrain d'autrui, divagation, détention non autorisée, non identification…)
49

Déchets, dépôts, pollutions..
(dépôt, abandon, dépôt à l'aide d'un véhicule…)
82

Dégradations, conflits, intrusions, occupations..
(de bien public, de chemin rural, vol..)
51

Voiries – Routes..
(circulation, franchissement, refus de se soumettre..)
49

feux – Nuisances – forestier..
(forêt, incinération végétaux…)
28

Santé publique..
(Non respect d'un RSD, déversement sans autorisation…)
17

Environnement..
(Atteintes, destruction d'habitat,…)
31

Opérations funéraires..
(Abandon de tombe, départ de corps,…)
459

Urbanisme..
(construction, défaut de déclaration, défaut de permis de construire)
54

Autres..

PVe

Hausse de 24%

La verbalisation électronique (Pve) instaurée en 2017 est au nombre de **3338 verbalisations en 2023** contre 2705 en 2022.

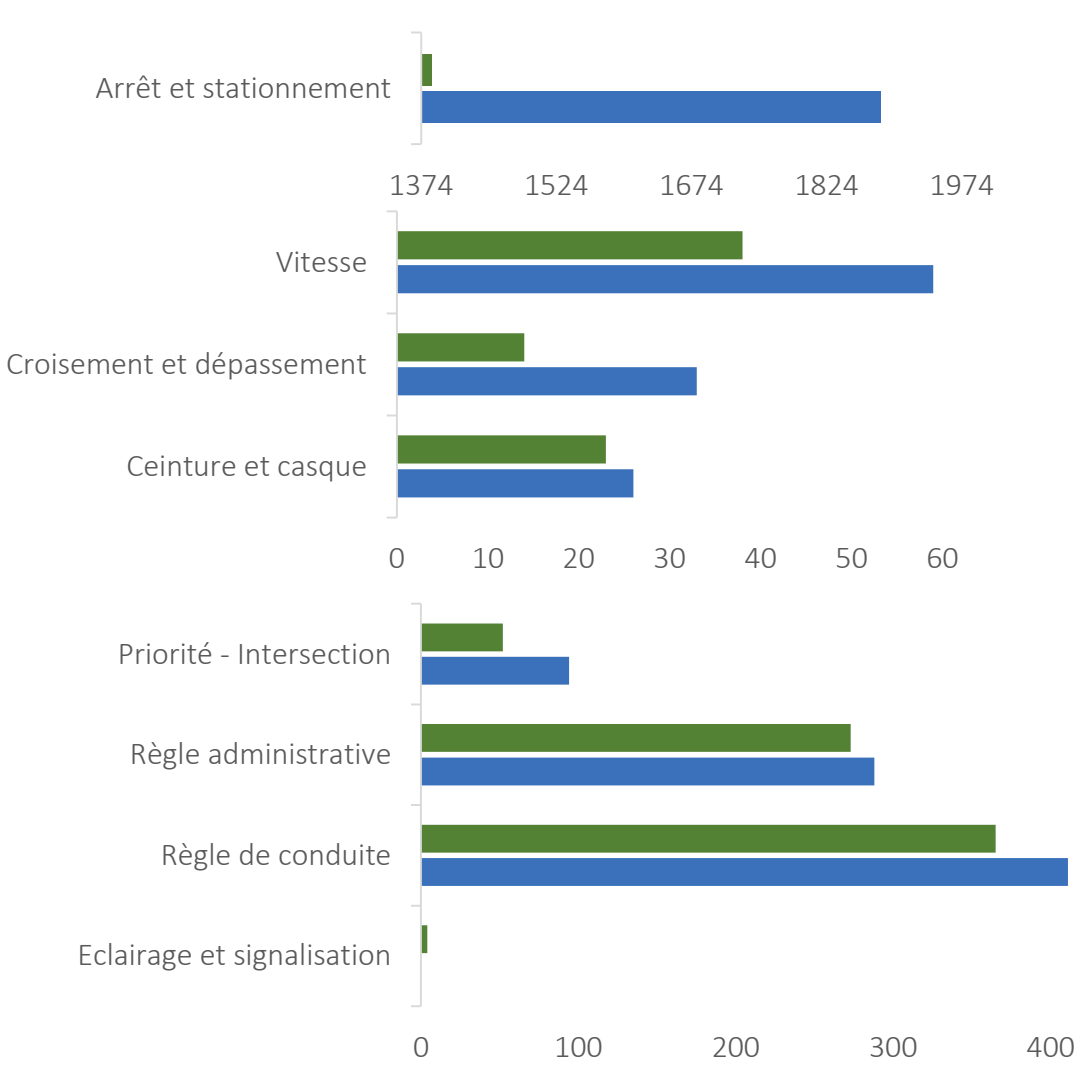

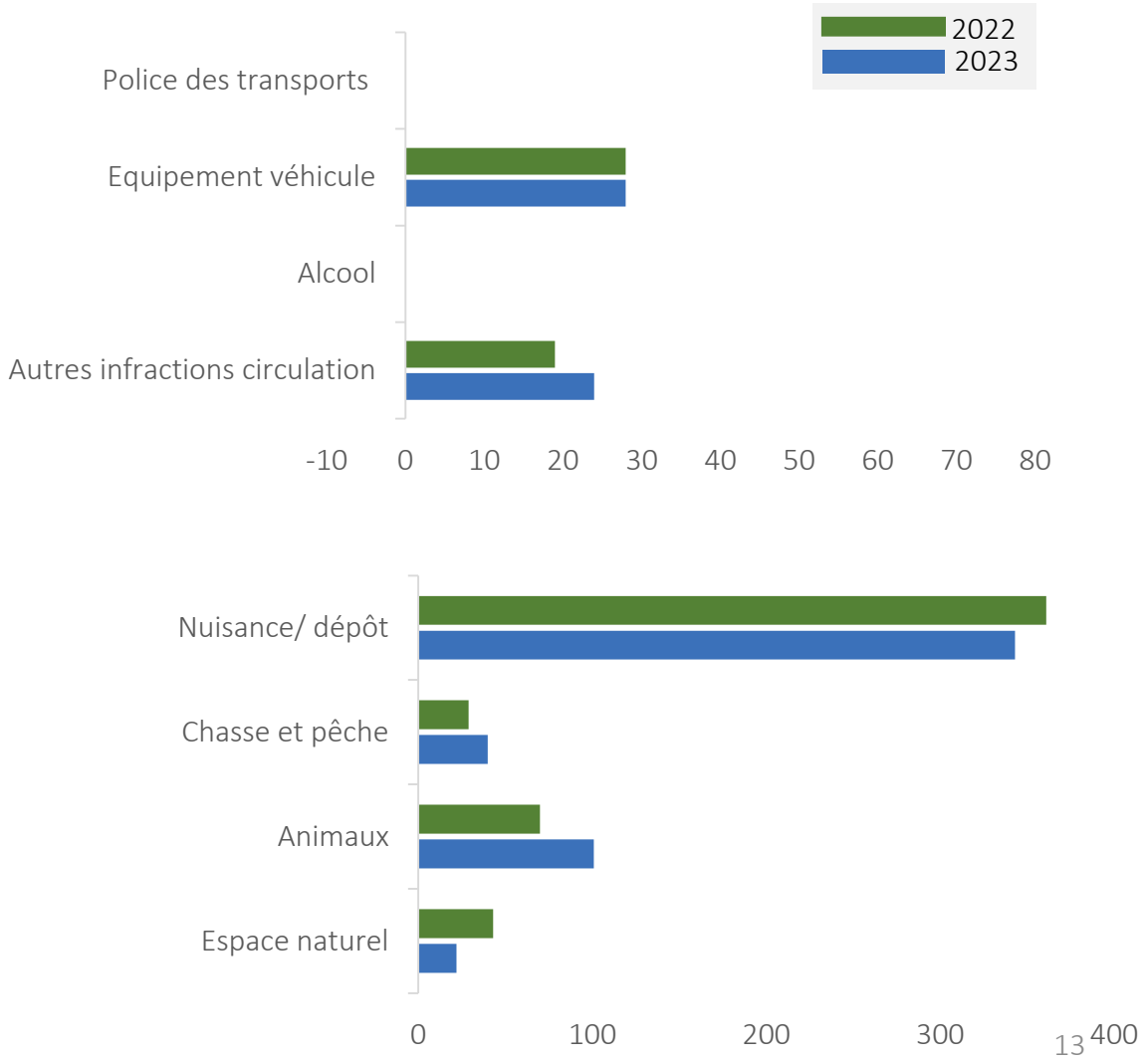

Engagés dans une **démarche de progrès** visant à améliorer la qualité de nos services, nous avons sollicité votre avis qui nous est précieux via notre questionnaire de satisfaction. Nous vous sommes reconnaissants de l'intérêt que vous avez porté à cette démarche. Nous tenons à préciser que celle-ci n'a pas été mise en place dans un but d'obtenir de bonnes notes, mais pour nous permettre de comprendre vos besoins, mieux cerner vos attentes et nous ajuster en conséquence. Dans quelques semaines, nous réaliserons un bilan de cette consultation et répondrons au mieux à vos interrogations. En attendant, pour ceux qui n'ont pas encore répondu, n'hésitez pas à nous faire part de votre avis via ce QR CODE

MERCI